

BATEAU LAVOIR SAINT-JULIEN

- TYPOLOGIE : *Equipement public flottant*

- CARACTERISTIQUES

Matière : bois

Epoque: 1904

Longueur : 28 m

Largeur : 5,20 m

- HISTORIQUE

Le 20 avril 1904, Alphonse Fouquet, buandier à Laval, obtient l'autorisation par arrêté préfectoral, d'installer un bateau-lavoir le long du quai Paul Boudet. Ses dimensions en font l'un des plus grands de la ville. Le 13 janvier 1933, Alphonse Fouquet vend son bateau à Joseph Poirier qui en poursuivi l'exploitation. Le fils de celui-ci le cède à la ville de Laval le 10 août 1971 et celle-ci le laisse en l'état pendant plusieurs années avant de concevoir une présentation muséographique autour de l'histoire des bateaux lavoir, sans modification des espaces intérieurs.

Le bateau lavoir comprend deux niveaux :

- On accède au niveau supérieur en empruntant l'une des deux passerelles. Outre le logement comprenant une chambre à l'extrémité droite, une cuisine, un salon et une deuxième chambre à l'extrémité gauche, l'étage supérieur accueille dans sa partie centrale trois cuves en cuivre servant à faire bouillir le linge. Ce niveau faisait également office de séchoir.
- deux échelles de meunier mènent au niveau inférieur qui servait de lavoir. La cale abrite les bancs des laveuses, les deux chaudières à charbon et uneessoreuse qui fut longtemps actionnée à la main avant que l'on installe un moteur électrique. Le "SAINT-JULIEN" possède encore au niveau de l'eau, une vingtaine de planches à linge et au-dessus les traverses où le linge s'égouttait.

- RESTAURATION ET EXPLOITATION

En 1994, le SAINT-JULIEN a fait l'objet d'une importante campagne de restauration en recevant une nouvelle coque. Cette opération très délicate a nécessité le grutage sur quai de toute la superstructure du bâtiment ainsi désolidarisée de la coque ancienne très altérée.

En 2000, le SAINT-JULIEN et le SAINT-YVES ont fait l'objet d'une étude stratigraphique destiné à retrouver les couleurs d'origine, intérieur et extérieur.

Afin de procéder à l'entretien de leurs cales respectives un gril accueille les bateaux lavoir en alternance pendant les écourées (mise à sec de la rivière tous les trois ans).

LES BATEAUX LAVOIR-LAVALLOIS

- HISTORIQUE

L'installation des bateaux-lavoirs à Laval remonte au milieu des années 1860. Ce n'est qu'à partir de 1960 seulement que leur déclin devient sensible. Le système des bateaux-lavoir s'est généralisé en quelques années (entre 1861 et 1870 plus de 20 demandes d'autorisation sont déposées à la Division des Travaux Publics) car il répond à un double besoin : d'une part la population souhaite une meilleure utilisation de l'eau et ses habitudes vestimentaires ont changé (la diffusion de vêtements plus légers, en coton nécessite des lavages plus fréquents), d'autre part, les blanchisseries de linge traditionnelles sont confrontées à la restructuration du paysage riverain, notamment par la réalisation de quais le long de la Mayenne. De ce fait, l'apparition des bateaux-lavoirs et leur histoire est liée à celle de la ville.

La construction des quais entre 1847 et 1875 est un moyen de faciliter le trafic fluvial, de limiter les inondations et de donner du travail à une population subissant dans les années 1862-1865 la crise cotonnière (La guerre de Sécession a interrompu les approvisionnements de coton américain).

Dès lors que les bateaux-lavoirs n'apportent pas d'entraves à la navigation, les services préfectoraux ne voient pas d'inconvénients à leur installation le long des quais, à la condition toutefois de respecter des consignes très strictes en matière d'amarrage. Cependant, devant leur multiplication, la municipalité émet de 1866 à 1868 de vives réserves principalement au nom d'arguments esthétiques. Après la Libération, l'installation de nouveaux bateaux-lavoirs n'a plus été accordée par l'administration mais l'activité va subsister jusqu'en 1971.

Il existait deux grands types de bateaux-lavoirs :

- Ceux à un niveau constituant l'annexe d'une buanderie et d'un séchoir installés sur la berge, couverts ou non couverts
- Ceux à deux niveaux servant à la fois de lieu de travail et d'habitation. L'activité se déroulait à la fois à l'étage inférieur où se trouvaient deux chaudières ainsi qu'à l'étage supérieur doté de deux cuves comme sur "LE SAINT-JULIEN".

On observe entre 1895 et 1910 un renouvellement important de la flotte des bateaux-lavoirs plus long que les bateaux de la première génération à un niveau, construits entre 1865 et 1875. La longueur la plus fréquente pour les bateaux construits vers 1900 comme "LE SAINT YVES" et "LE SAINT JULIEN" passe de 20 à 30 m pour une largeur de 5 m.

Les embarcations les plus petites étaient peut-être construites à Laval, c'était en revanche exceptionnel pour les bateaux à deux niveaux probablement construits à Angers. L'on constate en effet une certaine similitude de technique d'assemblage entre la gabarre, chaland de bois à fond plat construit en Maine et Loire, et la "cale" d'un bateau lavoir.

En 1959, la flotte des bateaux-lavoirs est limitée à 9 unités. Dix ans plus tard, beaucoup d'entre eux sont désaffectés, démolis, reconvertis ou transformés en habitation.

Les années soixante forment une période de transition (les machines à laver familiales se diffusent, faisant disparaître peu à peu les laveuses) et deux bateaux-lavoirs sont convertis en blanchisserie "industrielle". Par ailleurs, leur manque d'entretien les place au centre d'une contestation basée de nouveau sur des arguments esthétiques.

En 1965, le Conseil municipal de Laval décide de *"ne pas laisser subsister les bateaux-lavoirs lorsqu'ils n'auraient plus de raison d'être en tant qu'installations destinées au lavage du linge"*.

Le début des années soixante-dix voit pourtant l'adoption d'un nouveau discours en matière de protection des derniers bateaux-lavoirs. La municipalité réussit ainsi à préserver deux bateaux témoins : "LE SAINT-YVES" (l'ancien "BAZILLER" de 1904) et "LE SAINT-JULIEN"(Anciennement "POIRIER" ,1905) classés tous deux monuments historiques le 2 décembre 1993.

Si la ré-utilisation du SAINT-YVES ne paraît pas encore parfaitement bien définie, le SAINT-JULIEN est depuis 1985 une annexe du musée municipal et, en tout état de cause, la ville de Laval dispose ainsi d'un patrimoine unique en France.